le vote contre Vatican et qu'elle faisait des vœux pour que cet état de choses cessât.

Le président du Conseil a répondu à l'orateur à propos du discours du duc de Fiesole adressé à tout un langage injuste pour l'Italie, presque outrageant pour le roi et le parlement. Il a rappelé bien clairement que la parole de l'évêque a trahi sa pensée et n'est vraie pas que de signer ; un blâme public. Il a prouvé mieux d'ailleurs à tous les Italiens que les intentions dans le domaine politique.

Voilà un acte qui, vit comme à l'Italie et à son roi des plus injustes, le de la fidèle sincérité de leur impérial sitôt, n'est pas seulement de nature à ramener le centre le plus modéré à la cause gouvernementale.

Une allocution aux généraux

Berlin, 9 mai. — Après le défilé des bataillons sur le Tempelhoferfeld, l'Empereur a adressé l'allocution suivante aux généraux et aux officiers de l'état-major :

« Je n'ai pu m'abstenir au rejet du projet militaire. Je me suis bien trompé. Une majorité d'hommes patriotiques n'a su rien obtenir de la majorité ; il y a, à cette occasion, un échange de paroles passionnées qu'on entend, des volontiers en société de gens sans tête.

« Si cette tendance à la dissolution et l'espère que le Reichstag adhérera au projet.

« Si cette espérance encore venait à déçu, ainsi, j'irai encore. Mais tout ce que je puis pour l'obtenir, car je suis trop convaincu de la nécessité du projet militaire dans l'intérêt de la nation de la paix générale. Je me suis d'accord, en sept du projet militaire avec les souverains fédérés, le peuple et l'armée. »

LES GRÈVES

A Roubaix

La grève des teinturiers terminée

Malgré les efforts de quelques irréconciliables la grève des teinturiers en coton peut être considérée comme terminée.

Il en avait plus hier matin que d'ouvriers en grève chez MM. Malliez-Monnet, rue Lezoux et 75 apprêteurs chez MM. Motte et Bourgeois.

Les tisserands

Mais en revanche, il y a eu une légère augmentation de grévistes du côté des tisserands.

On a constaté à la rentrée du matin 868 grévistes en y comprenant les 415 et les 50 des filatures Lefebvre et Bastin, et Legrand frères.

Voici comment se répartissent les autres établissements : Alfred Delattre 200 — Emile Delattre 100 — Richard Desrousseaux 163 — Prouvost et Barenne 105 — Veuve Delattre (fabrique belge) 30 — Vatel-Verbaere rue Chapelle-Carette 30 — Bonnel 40.

Se travaillent chez Richard Desrousseaux 35 chez P. Prouvost et Barenne — 104 chez Wattel-Verbaere et 90 chez Bonnel.

Au tissage Achille Deldalle

Hier matin, après la rentrée, le tissage de Deldalle, rue de la République, 1 ouvriers grévistes du tissage Achille Deldalle, ont envoyé une délégation à leur patron pour lui présenter les demandes suivantes :

1° Augmentation de deux centimes au mètre sur les tissus cardés : M. Deldalle consent à donner un quarto cent de.

2° Prime contingent sur les satins. Il offre un centime.

3° Prime spécial d'augmenter de un centime sur articles de fantaisie qui fait trois centimes, en centime sur les *popelines* et 1 c. 3/4 sur les petits satins ; il refuse sur les grands jacquards.

Ainsi la grève n'a pas pu avoir lieu.

Réunis de nouveau, les grévistes ont voté un blâme à leur patron.

Une inscription injurieuse

Sur la palissade d'une propriété de M. Louis Cordonnier, à la Potonnerie, traversée par le nouveau boulevard, on lisait hier matin l'inscription injurieuse suivante, que nous reproduisons telle qu'elle a été relevée :

Socialistes vous êtes mêlé le jeudi 8 s'heures du soir pour faire sauter la barricade de Cordonnier.

Signé: Locataires de chez Vesly.

Cordonnier, sale voleur de pauvreté.

Vive Carrette!

Lapiche y est sur le baton.

Prévenez vous nous allons faire cester la maison Cordonnier à la dynamite.

Signé : Les groupes d'anarchistes inconnus.

Puis quatre noms et prénoms d'ouvriers.

C'est là, assurément, l'œuvre d'un fumiste, probablement.

Chez MM. Motte et Bourgeois

Dans la matinée d'hier, MM. Motte et Bourgeois avaient engagé 40 ouvriers, mais seulement 15 ont repris le travail.

Dans l'atelier cette nouvelle fut rapidement connue et environ 90 ouvriers, même ceux qui avaient obtenu satisfaction il y a deux jours abandonnèrent le travail et demandèrent leur renvoyer du nouvel arrivant, ce qui fut refusé.

Mais c'a cet par la principale cause de la grève. Les patrons, pour remplacer les grévistes veulent faire ceux du tissage et d'autres ateliers de se mettre aux métiers.

Mais personne n'y consentit.

Dans l'après-midi on dut renvoyer les autres ouvriers au nombre d'environ 325. Le chiffre des ouvriers réintégrés dans cette usine est donc d'environ 350. Les patrons ont décidé qu'en fermeture leur usine tant que les grévistes ne reprendront le travail.

Au tissage de M. Wattel-Verbaere

Dans cette usine, 30 ouvriers qui quitte le travail lundi après-midi, réclamant une augmentation de salaire de 0.02 centimes au mètre sur les tissus jacquards.

Hier après-midi, 4 seulement, une délégation de ces ouvriers se présentait à l'usine avec ses demandes, mais aucune entente n'a pu avoir lieu.

Ce matin, 46 h. 1/2, elle retournera au tissage.

Chez M. Constantin Valentin

On nous informe que neuf femmes, dont la délégatrice est Mme Lefebvre, rue de la Grande-Chemin, ont quitté le travail hier matin, parce que leur patron refuse une augmentation de salaire, par une lettre qu'une délégation a portée à M. Valentin.

Elles ont seulement demandé avoir le droit de manger dans leurs ateliers, mais elles ont quitté à 4 heures 1/2, car actuellement elles n'ont aucun repas de nuit heures et doivent aller manger dehors.

Chez MM. Legrand frères

Une ouvrière a quitté, mardi, après deux heures de travail, parce que le patron et les patronnes.

On a demandé aux rattacheurs de garantir une somme de 25 francs avec les grévistes.

Le travail continue normalement.

Au tissage de M. Prouvost-Barenne

Hier matin, 40 ouvriers ont repris le travail après une journée de grève avec les patrons.

Enfin chez MM. Bonnel, à la filature Lefebvre et Bastin au tissage de Delattre aucun changement.

Chez M. Richard Desrousseaux le nombre des grévistes s'est élevé à 175 dans l'après-midi d'hier.

A Tourcoing

La grève des tisserands

Les deux cents ouvriers du tissage Toulemonde, boulevard Gambetta, continuent la grève.

Ils se sont réunis hier matin à l'estaminet Gaillard, Chemin des Carliers. A 8 heures une délégation s'est présentée à la rue Pasteur M. Paul Toulemonde, mais l'entente n'a pu se faire.

Pendant l'entrevue des délégués avec le patron 120 grévistes se sont dirigés vers le tissage Sion, rue des Carliers. C'était l'heure du déjeuner et sans doute sympathisèrent entraîner à la grève les ouvriers de cet établissement.

M. Cotard, commissaire de police du 4e arrondissement qui se trouvait au boulevard avec de nombreux agents sous ses ordres fit savoir le groupe qui se dispersa. D'un autre côté les ouvriers du tissage Sion.

Après que la délégation est rapporté aux grévistes la réponse du patron, les ouvriers se dispersèrent en rentrant chez eux.

Au tissage Mathieu et Dubrulle, la rentrée du matin à 6 h. 1/2, la sortie de midi et la rentrée de 1 h. 1/2, se sont effectués sans incidents.

L'après-midi, les grévistes se sont à nouveau réunis au boulevard à 3 heures, là ce sont les ouvriers du tissage Boussac qui sont rendus à l'estaminet du « Point-Central » où se trouvait Boussac avec sa cravate rouge.

Ce présomptueux personnage a pris note des réclamations des ouvriers et leur a promis d'user en leur faveur de sa haute influence. Rien de plus grotesque.

Les grévistes sont rentrés à nouveau chez eux. Boussac en a ramené 5 en 6 chez lui. Il est pratique le *citoilien* Boussac.

La grève du tissage Toulemonde a été amenée par le refus de payer à un tisseur la semaine dernière de 1 centime au mètre de drap. C'est la remise de ce centime que les ouvriers réclament.

On n'escompte pas qu'il y aura reprise du travail demain, bien que quelques ouvriers, mais c'est le petit nombre, manifestaient l'intention de rentrer à l'atelier.

Outre le service de police, la brigade de gendarmes à cheval a patrouillé toute la journée au boulevard.

A Lille

Au tissage Cornront. — Aucun changement dans la situation à Mouline-Lille ; les ouvriers continuent leur grève avec calme et fermeté. Voici ce qui s'est passé dans le jour de hier :

Comme les jours précédents, dès la première heure, on a sur les lieux abords de l'usine ; mais personne n'a repris le travail.

A neuf heures, les grévistes ont tenu une réunion, dans laquelle ils ont nommé trois délégués, qu'ils ont envoyés vers leurs patrons. L'entrevue qu'ils eut eu avec M. Cornront et a apparemment changé quelque chose, puisque quelques minutes. Et les congédiant, M. Cournont les a chargés d'avertir leurs camarades qu'ils pouvaient venir reprendre leurs livrets et que s'il n'y avait pas de détente d'ici quelques jours, il les ne oserait au bureau du commissaire de police.

A cette nouvelle, les grévistes ont répondu qu'ils n'avaient pas besoin de ces livrets pour aller recueillir les gros sous du patron et qu'ils resteraient unis. Puis, à l'unanimité, ils ont voté la continuation de la grève.

Ils ont décidé ensuite de se réunir tous les jours à 9 heures du matin. Au moment de se séparer, on a appris que M. Clément Tassin faisait travailler à façon à Roubaix.

Enfin, le comité de la grève siégera en permanence à l'estaminet Bégot, rue d'Arras ; quelques grévistes se sont dévoués avec les délégués de la Chambre syndicale de l'industrie textile pour organiser la résistance et la souscription. A partir de ce jour, chacun aura son poste où pour mieux dire, sa rue désignée et sur autre que lui ne devra y quêter.

Une réunion de petits commerçants

A l'initiative d'un groupe de petits commerçants du quartier, une réunion privée (et non publique, comme on nous l'avait et fait dire par erreur) a été tenue le soir à huit heures et demie, dans la salle de l'*Harmonie*, place Vanhoucker.

L'ordre du jour portait :

1. Préjudice causé au petit commerce par les bas salaires ;

2. Le devoir du petit commerce devant les grèves des établissements Cournont.

Le citoyen Lambert propose à l'assemblée de nommer son bureau. Il y a une centaine de personnes dans la salle, trois commerçants et un commerçantes ; les grévistes n'y sont pas admis.

Le citoyen Delcroix est nommé président ; assesseurs, le citoyen Bergez et Mme Dhes.

Après avoir décrit que les causes des crises leurs dans le plus grand silence, le président donne la parole au citoyen Duplad, qui développe le premier point de l'ordre du jour.

La question de la baisse des salaires, dit-il, fait jaillir de toutes des revendications ouvrières ; car, dans tous les ateliers, on réduit le salaire des travailleurs. Il cite des exemples pris particulièrement. Pour obtenir ce résultat, les patrons ont divers moyens : d'abord la machine qui marche plus vite ; ensuite la transformation de matériel, qui permet de faire en deux ou trois mois ce qu'on demandait auparavant dix à douze, de sorte que, dans certaines ateliers, l'ouvrier ne travaille plus que trois jours sur quatre ; enfin, il y a la mise à pied sous le moindre prétexte, même le plus futile.

Après avoir décrit que le patronat est opposition sur le petit commerce, qu'en subit les conséquences, car l'ouvrier honnête est obligé de se restreindre pour arriver à satisfaire aux exigences de la vie. On dénonce quelquefois tout aux ouvriers de se mettre en grève et s'est une erreur. Quand on constate à la lecture dépêches de la grève et qu'on voit de ces commerçants qu'ils ne s'est pas marqué vos volonté de leur part s'ils ne réglent pas tous leurs comptes ; dans ce cas, le patron est responsable.

Il termine en disant que pour le petit commerce, c'est un devoir d'humanité, c'est presque une obligation de soutenir ceux qui luttent pour des salaires suffisamment.

A son tour, le citoyen Lambert est venu parler sur le même point.

Il a cette philosophie que le progrès des théâtres Cournont et rappelle les premiers qui prient et tête sur les ouvrières en leur disant : mais qu'il n'est pas par de la [illegible] Au lieu de [illegible] le [illegible] ces [illegible] pour leur [illegible] [illegible] [illegible]